

APPLICATION SAAS DGPYTHON.FR

CONDITIONS GÉNÉRALES

DE VENTE ET D'UTILISATION

Sommaire

Préambule.....	2
Article 1 – Informations légales.....	3
Article 2 – Définitions.....	3
Article 3 – Objet.....	4
Article 4 – Accès à l'Application.....	4
Article 5 – Sécurité de l'Application et de ses bases de données.....	5
Article 6 – Amélioration continue et maintenance de l'Application.....	5
Article 7 – Date d'effet, durée et résiliation de l'abonnement.....	6
Article 8 – Sort des données après résiliation ou expiration du contrat.....	7
Article 9 – Prix et modalités de paiement de l'abonnement.....	7
Article 10 – Réclamation.....	9
Article 11 – Responsabilités.....	9
Article 12 – Configuration technique minimale requise.....	10
Article 13 – Traitement et confidentialité des données à caractère personnel.....	11
Article 14 – Propriété intellectuelle.....	12
Article 15 – Modifications des conditions générales de vente et d'utilisation.....	13
Article 16 – Nature juridique de l'abonnement, exécution du service et convention de preuve...	13
Article 17 – Médiation.....	14

Les présentes conditions générales de vente et d'utilisation régissent les rapports entre :

L'entrepreneur individuel (EI) Mathieu CAZENAVE dont la dénomination commerciale est « DGPython », (SIRET : 823 210 984 00030 – adresse : 8 rue de la Garotterie 17220 Saint-Médard d'Aunis), désigné ci-après « DGPython » ;

D'une part,
Et :

Les utilisateurs de l'application SaaS dgpython dont les noms de domaines sont dgpython.fr ou www.dgpython.fr, ainsi que tous ses sous-domaines.

D'autre part,

Ensemble dénommées « les Parties » et séparément « une Partie »

Préambule

La micro-entreprise DGPython a pour activité le développement d'applications web pour les collectivités locales. Elle exploite une plateforme internet accessible à l'adresse *dgpython.fr* et ses sous-domaines, au moyen des technologies disponibles et notamment, d'un ordinateur ou d'un terminal mobile. Cette solution constitue un progiciel métier territorial en mode SaaS (Software as a Service), c'est-à-dire un logiciel applicatif standard installé sur un serveur distant plutôt que sur la machine de l'Utilisateur. Les clients ne paient pas de licence d'utilisation pour une version, mais paient un abonnement dans le cadre des présentes conditions générales de vente et d'utilisation.

L'application est destinée aux élus, DGS ou secrétaires de mairie des petites et moyennes communes pour les aider dans le pilotage et la gestion quotidienne de leur commune : l'administration générale (contrats, contentieux), la gestion des conseils municipaux (convocation, délibérations, note de synthèse, PV), les domaines public et privé (AOT, locations, acquisitions/cessions), les écoles (plannings des agents et durées hebdomadaires de service), les finances (projets et subventions, taxes, dotations), les marchés à procédure adaptée (DC, acte d'engagement, RC, notifications, refus) et les marchés à faible montant, des ressources humaines (tableau des emplois et des effectifs, agents, congés maladie, RIFSEEP) et les services techniques (tickets, vérifications réglementaires des équipements).

L'application est évolutive : des améliorations et de nouvelles fonctionnalités seront apportées au fil de l'eau notamment selon la demande de la majorité des utilisateurs.

Toute utilisation de l'application DGPython emporte acceptation des présentes conditions générales de vente et d'utilisation sans aucune réserve, lesquelles sont téléchargeables sous un format non modifiable en cliquant sur ce lien : [CGVU.pdf](#)

Les Utilisateurs reconnaissent avoir été destinataires au moment de leur inscription des présentes conditions générales de vente et d'utilisation.

Les présentes conditions générales de vente et d'utilisation régissent la relation contractuelle entre les Parties relative au contrat d'abonnement donnant accès à l'application *dgpython.fr*

Article 1 – Informations légales

1.1 L'application SaaS DGPython est éditée par la micro-entreprise « DGPython » de Mathieu CAZENAVE (SIRET : 823 210 984 00030), domiciliée au 8 rue de la Garotterie à Saint-Médard d'Aunis (17220).

1.2 L'administrateur de l'application DGPython est Monsieur Mathieu CAZENAVE. Il est le représentant légal de l'application au regard de la CNIL.

1.3 Le directeur de la publication est Monsieur Mathieu CAZENAVE lequel peut être joint par email à l'adresse suivante : mathieu-cazenave@dgpython.fr

1.4 L'application DGPython est la propriété exclusive de Mathieu CAZENAVE qui est aussi propriétaire du nom de domaine « dgpython.fr »

1.5 L'application DGPython.fr est hébergée par la société :

O2SWITCH :

Chemin des Pardiaux

63000 Clermont-Ferrand

Siret : 510 909 807 00032

RCS Clermont-Ferrand

SAS au capital de 100 000 €

Opérateur Télécom déclaré ARCEP

09/2989 – AS50474

Article 2 – Définitions

2.1 Dans les présentes conditions générales d'utilisation, les mots ou expressions commençant avec une majuscule ont la signification qui suit.

2.2 Le sigle CGVU désigne les conditions générales de vente et d'utilisation.

2.3 Le terme « Progiciel » : désigne le logiciel applicatif standard développé et exploité par DGPython, proposé en mode SaaS, commun à l'ensemble des Clients, et dont l'utilisation repose sur des fonctionnalités standardisées et paramétrables. Les prestations de création ou d'adaptation de modèles de documents réalisées à la demande d'un Client constituent des prestations distinctes, faisant l'objet d'un devis spécifique.

2.4 Le terme « Abonnement » désigne le contrat permettant l'accès des utilisateurs à l'Application dans le cadre des présentes CGVU.

2.5 L'Application désigne l'ensemble des pages, base de données et ressources (images, sons, documents, etc.) accessibles sur le nom de domaine dgpython.fr ainsi que tous ses sous-domaines.

2.6 DGPython désigne la micro-entreprise Mathieu CAZENAVE.

2.7 L'Administrateur de l'Application est Monsieur Mathieu CAZENAVE.

2.8 Le terme « Client » désigne la commune ayant souscrit un abonnement pour utiliser l'Application DGPython.fr.

2.9 Les Utilisateurs sont les utilisateurs dûment habilités par les représentants légaux des communes ayant souscrit un abonnement.

Article 3 – Objet

3.1. Les présentes CGVU ont pour objet de déterminer les conditions dans lesquelles DGPython consent au Client, qui l'accepte, le droit incessible, non exclusif et personnel d'utiliser le progiciel DGPython.fr, accessible sous forme d'Application SaaS.

3.2. Si l'une quelconque disposition de ces CGVU ou son application à toute personne ou circonstance est jugée nulle, cette nullité ne concernera pas les autres dispositions ou applications de ces CGVU, qui resteront en vigueur, séparément de la disposition jugée nulle. A cette fin, les dispositions de ces CGVU sont déclarées autonomes.

Article 4 – Accès à l'Application

4.1 L'Application est accessible en ligne à cette URL : www.dgpython.fr

4.2 L'accès à l'Application emporte connaissance et acceptation des présentes CGVU accessibles de toutes les pages visitées et téléchargeables sous fichier non modifiable en cliquant sur le lien ci-après [CGVU.pdf](#)

4.3 L'accès aux services de l'Application nécessite un abonnement dans le cadre des présentes CGVU.

4.4 En s'abonnant, le représentant légal de la commune utilisatrice confirme avoir pris connaissance des présentes CGVU et accepte de s'y soumettre sans réserve.

4.5 DGPython se réserve le droit de refuser toute demande d'abonnement qui émanerait d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'un précédent abonnement.

4.6 L'Utilisateur accède au service en ligne par Internet, par le biais du site dgpython.fr, à l'aide d'un identifiant et d'un mot de passe qui lui sont communiqués dès la création de son compte.

4.7 L'Utilisateur aura ainsi accès au service en mode SaaS 24h/24 et 7j/7 sauf en cas d'opérations de maintenance, pannes éventuelles ou force majeure affectant l'Application.

4.8 L'Abonnement souscrit par le Client est uniquement valable pour ses représentants et ses salariés et ne peut en aucun cas être utilisé par un tiers. Le Client reconnaît que les codes d'accès au service sont strictement personnels, confidentiels et intransmissibles. Le Client s'engage à préserver la confidentialité de ses codes d'accès à l'Application et à prendre toute mesure nécessaire afin d'empêcher la communication de ces codes qui permettrait à des tiers d'accéder de manière illicite à l'Application.

4.9 Dans l'hypothèse où l'Utilisateur enregistré, aurait violé les lois applicables et notamment pénales ou celles qui sont destinées à protéger les droits d'un tiers, ou si sa conduite nuit aux intérêts d'une personne quelle qu'elle soit, y compris la micro-entreprise DGPython, ou à l'utilisation de l'Application par un autre Utilisateur, l'Administrateur sera en droit de suspendre ou de résilier le contrat et son compte, sans préavis, et de lui refuser à l'avenir, l'accès à l'Application.

4.10 Mathieu CAZENAVE n'est en aucun cas responsable, vis-à-vis des Utilisateurs et des tiers, des erreurs, omissions, imprécisions, pouvant être relevées dans les informations fournies par l'Utilisateur.

4.11 L'Utilisateur est seul responsable de tout usage qui pourrait être fait de ses identifiants et mot de passe. Il est seul garant de leur confidentialité ainsi que de toute utilisation de son compte.

4.12 L'Utilisateur, s'engage à informer DGPython immédiatement de toute utilisation non autorisée de son compte et de toute atteinte à la confidentialité et à la sécurité de ses moyens d'identification en adressant un courriel à mathieu-cazenave@dgpython.fr

4.13 Si l'Administrateur a des motifs légitimes de penser que la sécurité de l'Application est violée ou que celui-ci est mal utilisé du fait d'une utilisation non autorisée des moyens d'identification de l'Utilisateur enregistré, elle pourra procéder à la suspension temporaire de l'abonnement afin notamment, de préserver l'intégralité de l'application et des données, et si cela apparaît approprié, exiger la modification des moyens d'identification.

4.14 Dans l'hypothèse où ses moyens d'identification seraient parvenus entre les mains d'un tiers par sa faute, l'Utilisateur enregistré sera seul responsable de toute utilisation desdits moyens d'identification et de l'utilisation de l'Application faite en conséquence.

Mathieu CAZENAVE ne peut en aucun cas être tenu responsable de toute perte ou tout dommage résultant d'un non-respect des obligations par l'Utilisateur enregistré des CGVU.

Article 5 – Sécurité de l'Application et de ses bases de données

5.1 La sécurité des bases de données est assurée par l'hébergeur O2switch, opérateur Télécom déclaré ARCEP 09/2989 – AS50474, indiqué à l'article 1. Cette société est 100 % française, a ses propres data centers (aucun intermédiaire).

5.2 L'hébergement d'o2switch inclut un firewall web (WAF) créé par ses équipes pour assurer la sécurité de l'Application. Basé sur OpenResty, il filtre +99% des attaques. Les serveurs d'hébergement d'O2switch sont optimisés, gérés et contrôlés 24h/24 et 7j/7. O2switch utilise de manière permanente des produits Arbor Networks, Peakflow®, fournissant une protection inégalée contre les attaques DDoS.

Article 6 – Amélioration continue et maintenance de l'Application

6.1 DGPython se réserve expressément, sans indemnisation, le droit de modifier, à des fins d'amélioration continue, sans préavis et à tout moment tout ou partie de l'Application ou ses

modalités d'accès et, le cas échéant, la présentation et/ou le contenu des fonctionnalités existantes ou la création de nouvelles fonctionnalités.

6.2 L'Application fait l'objet de mises à jour régulières par DGPython. DGPython s'engage à faire son possible pour que les opérations de maintenance ne perturbent pas l'utilisation du Client. Lorsque les opérations de maintenance ou de mise à jour entraînent la suspension du service, DGPython s'engage à en notifier les Utilisateurs dans les meilleurs délais.

Article 7 – Date d'effet, durée et résiliation de l'abonnement

7.1 Le présent contrat prend effet le lendemain de la date d'envoi du courrier électronique d'activation du service. La date d'activation du service correspond à la date d'envoi au Client du courrier électronique lui communiquant ses identifiants de connexion et son mot de passe provisoire. Le contrat est conclu pour une durée initiale ferme choisie par le Client lors de la commande, soit un (1), deux (2) ou trois (3) ans, calculée à compter de la date d'effet du contrat.

7.2 Au terme de cette durée initiale, le contrat se renouvelle par reconduction expresse pour une durée choisie par le Client (soit un, deux ou trois ans) et, de ce fait, de nouveaux droits d'abonnement seront dus annuellement. La demande de renouvellement devra être transmise à DGPython par courrier ou par e-mail à l'adresse suivante : mathieu-cazenave@dgpython.fr

7.3 De plein droit, l'Administrateur pourra suspendre immédiatement l'accès à l'Application en cas de non-respect des présentes CGVU notamment en cas de non-paiement de l'abonnement annuel dans le délai de paiement prévu à l'[Article R2192-10](#) du Code de la commande publique.

7.4 Dans cette hypothèse, il notifiera cette suspension à l'Utilisateur par courrier électronique et le mettra en demeure de faire cesser la violation. A l'issue d'un délai de huit (8) jours à compter de cette notification résultant des faits, DGPython pourra résilier de plein droit le contrat sans formalité et sous réserve de dommages et intérêts auxquels elle pourrait prétendre en réparation du préjudice résultant pour elle de cette situation. En raison de sa cause, cette résiliation n'entraînera pas le remboursement des sommes déjà versées par l'Utilisateur enregistré au titre des éventuels abonnements souscrits.

7.5 Il est par ailleurs rappelé qu'en cas de violation manifeste de la réglementation applicable ou des obligations stipulées par les présentes CGVU, et pouvant consister notamment en l'utilisation de l'Application à des fins de spamming, en la diffusion d'un message ou données d'information contraires à l'ordre public ou susceptibles de porter atteinte aux droits d'un tiers (diffamation, injures, atteinte à un droit de propriété intellectuelle, dénigrement, etc), quelle qu'en soit la nature, l'Administrateur pourra suspendre l'accès au contenu en cause, et/ou supprimer le compte de l'Utilisateur et résilier le contrat d'abonnement sans notification préalable.

7.6 Le Client pourra résilier son abonnement à tout moment. Le Client doit effectuer une demande de résiliation de son abonnement par courrier recommandé avec accusé de réception adressée à DGPython. La résiliation sera effective à l'issue du délai de un (1) mois à compter de la demande de résiliation. Le montant total payé pour l'abonnement reste dû à DGPython conformément à l'article 9.2 ci-dessous.

Article 8 – Sort des données après résiliation ou expiration du contrat

8.1 En cas de résiliation anticipée du contrat ou d'arrivée à échéance de l'abonnement sans renouvellement, les données du Client sont conservées pendant une durée de six (6) mois à compter de la date de fin effective du contrat. Cette conservation a pour finalité exclusive de permettre, le cas échéant, la récupération du compte en cas de réabonnement ou la restitution des données à la demande du Client.

8.2. Pendant la durée de conservation mentionnée à l'article 8.1, le Client peut, à tout moment, demander la restitution de l'ensemble de ses données.

La demande de restitution des données doit être adressée à DGPython par courrier électronique à l'adresse suivante : mathieu-cazenave@dgpython.fr.

8.3. Les données sont restituées dans un format standard, ouvert et exploitable, permettant leur réutilisation par le Client, notamment :

- fichiers CSV ou Excel (XLSX) pour les données structurées,
- fichiers PDF pour les documents générés,
- fichiers Word (DOCX) ou ODT lorsque les documents existent sous ces formats.

La base de données dans son ensemble peut également être transmise au moyen d'un fichier unique au format SQL. DGPython se réserve la possibilité d'adapter le format de restitution en fonction de la nature des données, dans le respect des principes de portabilité des données.

8.4. La restitution des données intervient dans un délai maximum de trente (30) jours à compter de la réception de la demande complète du Client.

8.5. À l'issue du délai de conservation de six (6) mois, ou en cas de demande expresse du Client, les données sont supprimées de manière définitive. La demande de suppression anticipée doit être adressée à DGPython par courrier recommandé avec avis de réception. La suppression définitive entraîne l'impossibilité de toute récupération ultérieure des données.

8.6. Sous réserve de ses obligations légales ou réglementaires, DGPython ne conserve aucune donnée du Client au-delà des délais mentionnés au présent article.

Article 9 – Prix et modalités de paiement de l'abonnement

9.1. Le Client s'engage à payer DGPython un abonnement annuel en contrepartie de l'utilisation de l'Application.

9.2. En cas de résiliation anticipée du contrat, pour quelque cause que ce soit, le Client s'engage à régler à DGPython l'intégralité des sommes restant dues jusqu'au terme de la période d'abonnement initialement choisie. Le paiement annuel ne modifie pas la nature ferme de l'engagement ; aucune remise, réduction ou remboursement prorata temporis ne pourra être exigé.

9.3. Le montant de l'abonnement annuel dépend notamment du nombre d'habitants (population municipale au sens de l'INSEE) de la commune, du nombre d'utilisateurs et de l'échéance de paiement choisie (mensuelle ou annuelle).

9.4. Le Client peut choisir un abonnement global donnant accès à l'ensemble des fonctionnalités de l'application ou choisir un abonnement « à la carte » pour une ou plusieurs fonctionnalités. A ce jour la liste des fonctionnalités est la suivante :

- ADMINISTRATION GENERALE,
- CONSEIL MUNICIPAL,
- DOMAINES,
- ECOLES,
- FINANCES,
- MAPA,
- RESSOURCES HUMAINES,
- SERVICES TECHNIQUES.

9.5. DGPython propose l'enregistrement des premières données de l'Utilisateur à l'aide de tableaux au format *x/sx* remplis préalablement par l'Utilisateur moyennant le paiement d'un forfait fixé en fonction de la population municipale de la commune, à titre d'exemple : liste des élus, des biens immobiliers, des agents, des taxes et dotations de la commune ainsi que les types de subventions qu'elle peut solliciter pour des projets d'investissement.

9.6. Les tarifs peuvent être obtenus grâce à un simulateur en ligne accessible depuis la page d'accueil de dgpython.fr

9.7. Les prix de l'abonnement et du forfait sont indiqués sur le devis transmis au client. La TVA est non applicable en application de l'article 293B du code général des impôts (CGI).

9.8. La signature du devis par le Client vaut conclusion du contrat d'abonnement. Une facture annuelle dématérialisée est émise à compter de l'activation du service et transmise au Client par l'intermédiaire de la plateforme Chorus Pro.

9.9. Le montant de l'abonnement annuel est exigible à compter de la mise à disposition effective de l'Application, celle-ci constituant le service fait dans le cadre d'une prestation de services à exécution successive.

9.10. DGPython peut proposer, à la demande du Client, des prestations complémentaires d'adaptation de modèles de documents (convocation, délibération, PV du Conseil municipal, note de synthèse pour le Conseil municipal, AAPC, RC pour les MAPA, etc.). Ces prestations font l'objet d'un devis personnalisé, établi en fonction de la complexité du document et du temps estimé pour sa réalisation, et sont facturées distinctement de l'abonnement.

9.11. Le paiement se réalise par mandat administratif sur le compte de DGPython.

9.12. En cas de retard de paiement, des intérêts moratoires et une indemnité forfaitaire de quarante (40) euros pour frais de recouvrement sont dus de plein droit, sans formalité préalable, conformément aux articles L.2192-13, R.2192-31 et suivants du Code de la commande publique.

9.13. DGPython se réserve le droit de suspendre ou d'annuler toute exécution du service en cas de défaut de paiement ou de paiement partiel de toute somme qui serait due par le Client à DGPython.

9.14. DGPython se réserve la possibilité de modifier les tarifs de l'abonnement. Toute modification tarifaire ne s'applique qu'à la reconduction de l'abonnement. Le prix est ferme pendant toute la durée de l'abonnement en cours.

Article 10 – Réclamation

10.1 Pour tout abonnement ayant 30 jours calendaires ou moins, DGPython s'engage, après examen de la réclamation du Client, à proposer un remboursement total ou partiel, déduction faite des frais de résiliation d'un montant de 50 €. Le délai court à compter de la date d'effet du contrat d'Abonnement.

10.2 Pour tout abonnement ayant 31 jours calendaires et plus, aucun remboursement ne pourra être proposé. Le délai court à compter de la date d'effet du contrat d'Abonnement.

Article 11 – Responsabilités.

11.1 Tout le matériel et les logiciels nécessaires à l'accès à l'Application, sont exclusivement à la charge de l'Utilisateur. Il lui appartient de prendre toutes mesures appropriées de façon à protéger ses propres données, système d'information et/ou logiciels de la contamination par d'éventuels virus.

11.2 L'usage des données de toute nature, enregistrées par l'Utilisateur relève de sa seule responsabilité. Les décisions ou actions que celui-ci serait amené à prendre ou à mener, en considération de ces données, ne sauraient engager d'autres responsabilités que celles de l'Utilisateur.

11.3 En particulier, l'Utilisateur est seul responsable de l'utilisation qu'il fait de l'Application et plus généralement de toute utilisation ou opération faite à partir de son compte, et de son profil.

11.4 L'Utilisateur reconnaît que DGPython n'exerce pas de contrôles a priori sur les données et qu'elle n'a pas l'obligation générale de surveillance des données enregistrées par les Utilisateurs et stockées dans la base de données de l'Application.

11.5 L'Utilisateur est seul responsable à l'égard de DGPython et le cas échéant, de tout tiers, de tous dommages directs et indirects de quelque nature que ce soit, causés par une information, une donnée, ou tout autre élément de contenu enregistré dans l'Application par l'Utilisateur à l'occasion de son utilisation, ainsi que tout manquement quelconque de sa part aux présentes CGVU.

11.6 Le Client est seul responsable de l'usage qu'il fait de l'Application, notamment concernant l'utilisation et l'interprétation des informations mises à sa disposition par DGPython ainsi que des actes et conseils qu'il en déduit dans le cadre de sa pratique professionnelle.

11.7 DGPython s'engage à fournir l'Application conformément aux CGVU.

11.8 L'Administrateur ne vérifie pas la véracité des informations fournies par l'Utilisateur, décline toute responsabilité quant à l'inadéquation ou l'inexactitude desdites informations.

11.9 DGPython ne pourra en aucun cas être tenu responsable des données, informations et contenus fournis par l'Utilisateur, de l'absence de vérité desdites données, informations ou contenus des erreurs ou omissions qu'ils pourraient comporter, ainsi que des dommages consécutifs à l'utilisation

de tout contenu fourni par un Utilisateur affiché ou transmis par courrier électronique ou toute autre manière, via l'Application.

11.10 DGPython n'a pas d'obligation générale de surveillance des données et du contenu fournis par les Utilisateurs ni d'obligation de suppression d'un contenu qui ne paraîtrait pas manifestement illicite nonobstant son signalement.

11.11 Du fait de la nature particulière du réseau internet, l'accès au site peut être interrompu ou restreint pour une cause étrangère à DGPython. Dans cette occurrence, la responsabilité de DGPython ne pourra être recherchée.

11.12 La responsabilité de DGPython ne saurait non plus être engagée en cas d'interruption d'accès à l'Application du fait d'opérations de maintenance, de mises à jour ou d'améliorations techniques ou pour en faire évoluer le contenu et/ou la présentation dès lors que ces interruptions seront signalées et qu'elles n'excéderont pas les usages en la matière.

11.13 DGPython se réserve le droit à tout moment et sans préavis, de modifier toute information figurant sur l'Application dans le cadre de sa mise à jour ou de la correction d'erreur ou d'inexactitude.

11.14 DGPython n'est pas responsable du contenu des sites internet tiers, via lesquels renvoient des liens hypertextes présents sur le site dgpython.fr

11.15 La responsabilité de DGPython, au titre des dommages directs et prouvés causés au Client, est limitée au montant de l'abonnement en cause. En aucun cas, DGPython ne sera tenu pour responsable des dommages indirects, accessoires ou particuliers tels que définis par la jurisprudence des tribunaux français.

11.16 DGPython ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable : des dommages dus à l'inexécution par le Client de ses obligations ; de tout préjudice financier tel que, par exemple les pertes de données, qui constituent des dommages imprévisibles et indirects et par conséquent n'ouvrent pas de droit à réparation.

11.17 DGPython ne peut garantir l'exactitude et la complétude des informations diffusées sur l'Application ni la permanence de son bon fonctionnement.

11.18 DGPython met tout en œuvre pour offrir aux Utilisateurs, les informations et outils disponibles et vérifiés, mais ne saurait être tenue responsable des erreurs, d'une absence de disponibilité des informations et/ou la présence de virus ou autres infections logiques sur l'Application.

11.19 DGPython ne peut être tenue pour responsable de l'inexécution du contrat en cas de force majeure telle que définie par l'article 1218 du Code civil et les tribunaux français, et en cas de dommages du fait d'un tiers ou imputables à une mauvaise utilisation ou une utilisation non conforme par le Client de l'Application, en violation des prescriptions de DGPython ou des règles de l'art.

Article 12 – Configuration technique minimale requise.

12.1 L'Utilisateur reconnaît disposer de la compétence et des moyens nécessaires pour accéder à l'Application et l'utiliser. Il reconnaît avoir vérifié que la configuration informatique utilisée ne contient aucun virus et qu'elle est en parfait état de fonctionnement.

12.2 L'Utilisateur doit utiliser un navigateur moderne et à jour pour naviguer sur le site dgpython.fr. Pour bénéficier de toutes les fonctionnalités, le JavaScript doit être activé dans le navigateur et les cookies doivent être autorisés (configuration par défaut).

12.3 Le Client fait son affaire de souscrire, auprès d'un fournisseur d'accès à Internet, un abonnement lui permettant d'accéder à l'Application.

12.4 Les équipements (ordinateurs, téléphones mobiles, logiciels, moyens de télécommunication etc.) permettant l'accès à l'Application sont à la charge exclusive de l'Utilisateur de même que les frais de télécommunication induits par leur utilisation.

Article 13 – Traitement et confidentialité des données à caractère personnel.

13.1 Les données à caractère personnel des Utilisateurs sont stockées par DGPython en vue de leur traitement dans le cadre de l'utilisation de l'Application, ledit traitement se faisant en conformité avec la législation française et européenne sur le traitement des données à caractère personnel, sous le contrôle de la CNIL.

13.2 Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 et à l'article 32 de la Loi n°78-17 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978, modifiée, Mathieu Cazenave agissant soit en tant que responsable de traitement soit en tant que sous-traitant, informe l'Utilisateur qu'il met en œuvre un traitement de données à caractère personnel le concernant. Les informations communiquées par l'Utilisateur, dans le cadre de l'abonnement à l'Application, sont destinées à la gestion de l'accès à l'Application. Ces informations sont stockées dans la base de données de l'Application hébergée par la société o2switch mentionnée à l'article 1 ci-dessus.

13.3 L'Utilisateur dispose d'un droit d'accès, d'interrogation, de modification, de rectification et de suppression des données à caractère personnel le concernant.

13.4 L'Utilisateur dispose également d'un droit d'opposition au traitement de ses données à caractère personnel, pour des motifs légitimes, ainsi qu'un droit d'opposition à ce que ses données soient utilisées à des fins de prospection commerciale.

13.5 Pour exercer ses droits, l'Utilisateur doit adresser un courrier électronique à l'adresse : mathieu-cazenave@dgpython.fr .

13.6 L'Utilisateur est informé que, lors de ses visites sur la solution, un ou plusieurs cookies peuvent s'installer automatiquement sur son logiciel de navigation. Ces fichiers contiennent des informations non sensibles utilisées par l'Application permettant entre autres, la connexion à un compte Utilisateur.

13.7 Pour des raisons de sécurité, la navigation de chaque utilisateur sur l'Application peut être enregistrée et horodatée.

13.8 Traitement des données liées aux absences pour raisons de santé. DGPython permet aux collectivités de gérer les congés maladie des agents, dans le respect du RGPD et des règles de la fonction publique territoriale. Seuls les documents administratifs nécessaires (volet employeur, avis du comité médical, arrêtés) peuvent être enregistrés. Les documents à caractère médical contenant un diagnostic ou des données relevant du secret médical sont strictement interdits. Les collectivités utilisatrices restent responsables de la conformité des documents importés dans l'outil.

13.9 L'Utilisateur de l'Application est tenu de respecter les dispositions de la Loi n°78-17 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978 modifiée, dont la violation est passible de sanctions pénales. Notamment, il doit s'abstenir de toute utilisation détournée et d'une manière générale de tout acte susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation des personnes.

Article 14 – Propriété intellectuelle.

14.1 Mathieu CAZENAVE est propriétaire de l'Application DGPython, tant dans ses composants techniques que graphiques, textuels ou autres, sous la seule réserve des contenus fournis par les Utilisateurs eux-mêmes.

14.2 Le contenu mis en ligne sur l'Application par l'Administrateur appartient également à ce dernier sous les réserves précisées ci-dessus et ci-après.

14.3 L'Administrateur est donc seul titulaire de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle liés à l'Application en particulier la marque « DGPython » et le code source de l'Application.

14.4 L'utilisation de l'Application ne donne aux Utilisateurs aucun droit sur quelconque de ces éléments, sous réserve des droits afférents aux contenus fournis par les Utilisateurs eux-mêmes.

14.5 L'Application ainsi que chacun des éléments qui les composent pris indépendamment et notamment programmes, développements spécifiques et les contenus incluant des données, textes, images fixes ou animées, sons, graphiques, fichiers, sont la propriété exclusive de DGPython ou de tiers qui lui ont concédé une licence.

14.6 Toute représentation totale ou partielle de l'Application ou de l'un des éléments qui les composent sans l'autorisation expresse de DGPython, est interdite et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle.

14.7 Les bases de données figurant sur les sites sont protégées par les articles L341-1 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle et est sanctionnée toute extraction ou réutilisation qualitative ou quantitativement substantielle du contenu de ces bases de données.

14.8 Les Utilisateurs qui consultent, téléchargent ou impriment des documents proposés sur l'Application doivent s'attacher à prendre connaissance pour chacun d'eux des droits concédés sur ces derniers.

14.9 L'Administrateur est expressément autorisée à retirer tout contenu, à refuser de publier tout contenu qui contreviendrait au droit d'un tiers ou qui constituerait une atteinte manifeste à l'ordre

public et aux lois de la République.

14.10 Les utilisateurs restent seuls responsables du contenu qu'ils mettent dans l'application et notamment de leur exactitude.

Article 15 – Modifications des conditions générales de vente et d'utilisation.

15.1 Les présentes conditions générales de vente et d'utilisation pourront être modifiées par DGPython à tout moment et sans préavis.

15.2 L'Utilisateur est donc invité à consulter régulièrement la dernière version mise à jour disponible à tous et accessible en permanence sur toutes les pages du site en cliquant sur le lien « Conditions générales de vente et d'utilisation » en bas à droite de chaque page.

15.3 Les conditions générales de vente et d'utilisation modifiées entreront en vigueur à compter de leur mise en ligne, et s'appliqueront dès lors de plein droit.

Article 16 – Nature juridique de l'abonnement, exécution du service et convention de preuve

16.1 Le contrat d'abonnement conclu entre DGPython et une commune, constitué du devis signé et des présentes conditions générales de vente et d'utilisation, est un marché public de services à exécution successive portant sur la fourniture d'un progiciel métier en mode SaaS, incluant l'hébergement, la maintenance, les mises à jour, ainsi qu'un support technique et fonctionnel standard associé, consistant notamment en une assistance à l'utilisation de l'Application, à la gestion des accès, et au traitement des anomalies, à l'exclusion de toute prestation de conseil individualisé ou de développement spécifique. Ce type de marché est soumis aux dispositions du Code de la commande publique.

16.2 L'abonnement prend effet à compter de la mise à disposition effective de l'Application, matérialisée par la transmission par courrier électronique des identifiants de connexion aux Utilisateurs habilités par le Client.

16.3 La mise à disposition effective de l'Application constitue le service fait au sens du paiement après service fait. La prestation étant exécutée de manière successive pendant toute la durée de l'abonnement, il n'est pas nécessaire d'attendre l'échéance de la période contractuelle pour constater le service fait.

16.4 Les Parties conviennent que tous les écrits, notamment les écrits électroniques, échangés entre elles ainsi que toutes données, notamment techniques, font foi et prouvent valablement la teneur de leurs échanges et de leurs engagements.

Article 17 – Médiation

17.1 En cas de litige relatif aux présentes conditions générales de vente et d'utilisation, tout Utilisateur a la faculté de recourir gratuitement à une médiation soit par la saisine d'un comité de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics (CCRA), soit du médiateur des entreprises.

17.2 Les comités de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics (CCRA) sont des organismes consultatifs de conciliation qui peuvent être saisis de tout différend survenu au cours de l'exécution d'un marché public. Ces comités ne sont ni des juridictions, ni des instances d'arbitrage. Ils émettent des avis, que les acheteurs sont libres de suivre ou non. La saisine des CCRA est facultative. Les litiges concernant les collectivités territoriales relèvent des comités locaux dont les coordonnées sont disponibles sur le site suivant : www.economie.gouv.fr/daj/reglement-amiable-des-differends

17.3 Le Médiateur des entreprises peut intervenir dès lors que des difficultés apparaissent dans la relation client/fournisseur, l'application d'une clause contractuelle (formalisée ou tacite), le déroulement, l'interruption ou la résiliation du marché public ou encore pour un différend non contractuel. Dans le cadre d'une médiation entre entreprises, le processus de médiation suspend les délais de recours contentieux (article 2238 du code civil). Lorsqu'une médiation concerne une commande publique, la saisine du Médiateur interrompt les délais de recours contentieux (article L213-6 du code de justice administrative). La démarche de médiation par le médiateur des entreprises se réalise en cliquant sur le lien suivant : www.mieist.finances.gouv.fr/

17.4 Tout dossier ayant fait l'objet d'une saisine d'un Comité consultatif de règlement amiable des litiges (CCRA) peut également être porté devant le Médiateur des entreprises. Le Médiateur des entreprises s'assure de la volonté du demandeur de maintenir des relations avec l'entreprise ou l'organisation saisie, autant que possible.